



Drummondville remet une première bourse Tremplin



Dans le cadre du Programme de soutien à la pratique artistique chez les jeunes, une première bourse Tremplin a été remise par la Ville de Drummondville à Cindy Beaubien Couturier, lors d'une activité spéciale tenue récemment au Centre culturel.

La nouvelle bourse de 3000 \$ vise à souligner la fin d'une formation artistique et à offrir un soutien significatif au début d'une carrière professionnelle. La lauréate a étudié en danse à Drummondville pendant de nombreuses années avant d'aller parfaire son art à l'École nationale de ballet de Toronto pendant trois ans.

Elle enseigne présentement au Programme particulier en danse de l'école Jean-Raimbault et à l'École formation danse où elle pourra contribuer au développement de futurs projets artistiques et pédagogiques à Drummondville.

Autre texte sur le soutien à la pratique artistique, en page 7

Cindy Beaubien Couturier est ici entourée de la mairesse Francine Ruest Jutras et du conseiller municipal Yves Grondin.

À LIRE DANS CE NUMÉRO

- Le site internet de la Ville fait peau neuve 3
- Environnement et développement durable 4
- Aperçu des travaux prévus sur le territoire drummondvillois 5
- Voici venue la période d'entretien de vos arbres 8-9
- Règlement sur l'eau potable 9
- Sports et loisirs 12-13
- Nouvelles des centres communautaires 14
- Bibliothèque Côte-Saint-Germain 15
- Informations culturelles 16

Du 10 au 16 mai
C'est la Semaine québécoise des familles
page 2



Priorité piéton revient... et s'étend!

PRIORITÉ PIÉTON
CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CENTRE-VILLE

INVITATION SPÉCIALE...

- aux piétons à traverser aux intersections et aux passages piétons
- aux automobilistes à respecter la signalisation et à accorder la priorité aux piétons

Le piéton est plus vulnérable que l'automobiliste. À nous d'y mettre fin en respectant notre sécurité.

page 3



Calendrier des séances du conseil municipal

17 mai
7 et 21 juin

Heure :
19 h 30

Endroit :
Salle du conseil
413, rue Lindsay

Prochaine parution du bulletin

Juillet 2010

DRUMMONDVILLE

Bulletin d'information publié par la
Ville de Drummondville et distribué
dans tous les foyers

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
33 900 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Semaine québécoise des familles Drummondville vous invite à la journée champêtre du dimanche 16 mai au parc Woodyatt

La Ville de Drummondville, en collaboration avec le comité de la Semaine québécoise des familles, invite la population à participer en grand nombre à la journée champêtre qui lui est offerte le dimanche 16 mai 2010, de 11 h à 16 h, au parc Woodyatt.

Partenaire majeur, la Ville a investi la somme de 10 000 \$ pour la réalisation de cette journée qui s'adresse à l'ensemble des familles drummondvilloises.

Horaire de la journée

- 11 h 15 : célébration de la parole
- 13 h : Carl, le magicien
- 14 h : spectacle pour adolescents
- 15 h : « Jusqu'aux p'tites heures » (musique Trad)
- 16 h : fin de la fête

Tout au long de la journée : maquillage, sculpture de ballons, jeux gonflables, zone d'animation 0-5 ans, bungee-trampoline extrême, jeux vidéos et mini-ferme.

Les participants sont invités à apporter leurs chaises et leur lunch. Un service de restauration sera disponible sur place.

La journée aura lieu, beau temps, mauvais temps. **Et c'est gratuit!**

Les membres du comité organisateur sont le Centre communautaire Saint-Pierre, le Centre communautaire Drummondville-Sud, le Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste, la Maison de la famille Drummond, PANDA Centre-du-Québec, la Pastorale jeunesse Drummondville, le Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT) et la Ville de Drummondville.

L'Unité régionale de loisir et de sport, le député de Drummond à l'Assemblée nationale et le journal *L'Express* apportent également leur soutien à la présentation de cette activité.



Journée de l'arbre et des forêts

Activité plein air jumelée à la Journée de la famille

Le dimanche 16 mai 2010, de 11 h à 16 h,
au parc Woodyatt

Information et sensibilisation relative à l'arbre en milieu urbain

Programmation

- Distribution d'arbres à la population : bouleau jaune, frêne blanc ou rouge, pin blanc ou rouge et épinette blanche (7000 arbres fournis par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF));
- Distribution d'arbres dans le cadre du programme *Mon arbre à moi* du MRNF : arbres remis aux parents pour souligner la naissance d'un nouveau-né au cours de la dernière année (2009-2010, jusqu'à mai);
- Kiosque d'information sur l'arboriculture;
- Visite arboricole du parc Woodyatt et de ses berges;
- Démonstration d'élagage et d'entretien phytosanitaire (méthode d'entretien qui englobe les différentes interventions à effectuer s'il y a blessures, maladies ou insectes, ou encore pour procéder à l'enlèvement des branches mortes ou dépérissantes pour aider l'arbre à retrouver un meilleur état de santé).

Le Service des travaux publics de la Ville de Drummondville, Division parcs et espaces verts, vous convie à cette journée spéciale pour parfaire vos connaissances sur l'arbre en milieu urbain.

Cordiale bienvenue!

En plus d'être de retour au centre-ville

Le programme *Priorité piéton* étendu au secteur de Saint-Joseph

La Ville de Drummondville revient à la charge pour une troisième campagne de son programme *Priorité piéton*. Celui-ci visera encore une fois le centre-ville, mais également un nouveau secteur, soit le quartier Saint-Joseph, afin de sensibiliser davantage les piétons et les automobilistes quant à l'utilisation et au respect des passages piétonniers.

Le secteur retenu dans le quartier Saint-Joseph sera celui formé des rues Saint-Jean, Notre-Dame, Saint-Marcel, Saint-Damase et Saint-Albert.

Un marquage particulier de la chaussée sera réalisé à différentes intersections du secteur afin de bien indiquer les passages piétonniers. Il est important de noter que la Ville de Drummondville procédera également à un marquage spécial de la chaussée aux intersections des rues Saint-Jean/Brouillard et Saint-Édouard/Brouillard, en raison la concentration élevée d'édifices à plusieurs logements dans ce secteur.

Au fil des ans, les piétons avaient perdu une grande partie de leur place dans la ville au profit de l'automobile. Traverser une artère représentait, parfois, un défi de taille, surtout sur les boulevards urbains. Au centre-ville de Drummondville, une problématique importante au niveau des passages piétonniers avait été observée : d'une part, les piétons ne les utilisaient pratiquement pas; d'autre part, les automobilistes ne s'arrêtaient pas toujours pour laisser passer les piétons aux traverses. Au cours des deux dernières années, le

programme *Priorité piéton* a permis d'amorcer un changement dans les comportements des piétons et des automobilistes.

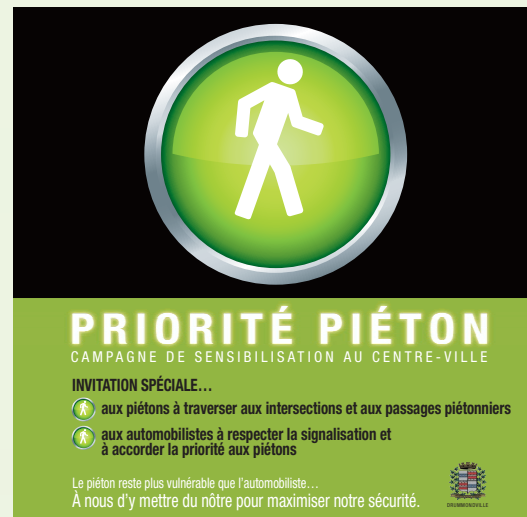
Il reste toutefois encore beaucoup à faire pour contrer l'indiscipline des piétons et des automobilistes et pour accroître la sécurité de tous les usagers. C'est pourquoi la Ville de Drummondville, en collaboration avec la Sûreté du Québec et le Commissariat au commerce, intensifie son action cette année auprès des piétons et des automobilistes et étend son programme à un autre secteur.

Ainsi, des mois de mai à septembre, du matériel promotionnel sera distribué aux commerçants situés dans les secteurs visés, des panneaux identifiant le programme seront installés dans les zones stratégiques, des messages seront diffusés à la radio et des publicités paraîtront dans les journaux.

Journée spéciale de sensibilisation

Une journée spéciale de sensibilisation se déroulera le 20 mai prochain, entre 10 h 30 et 12 h, aux intersections formées des rues Marchand et Brock, Marchand et Heriot ainsi que Saint-Jean et Saint-Marcel. Les collaborateurs en profiteront pour inviter les piétons à traverser aux intersections et aux passages qui leur sont réservés, tout en incitant les automobilistes à respecter la signalisation et à s'arrêter pour accorder la priorité aux piétons aux endroits prévus à cet effet.

La Ville de Drummondville tient à rappeler aux piétons et aux automobilistes que la



réglementation en vigueur l'an dernier le sera à nouveau cette année. La vigilance sera donc particulièrement de mise pour les piétons et les automobilistes qui circulent au centre-ville et dans le quartier Saint-Joseph, mais aussi dans les autres secteurs. La Ville de Drummondville les invite d'ailleurs à respecter la réglementation afin d'éviter les contraventions.

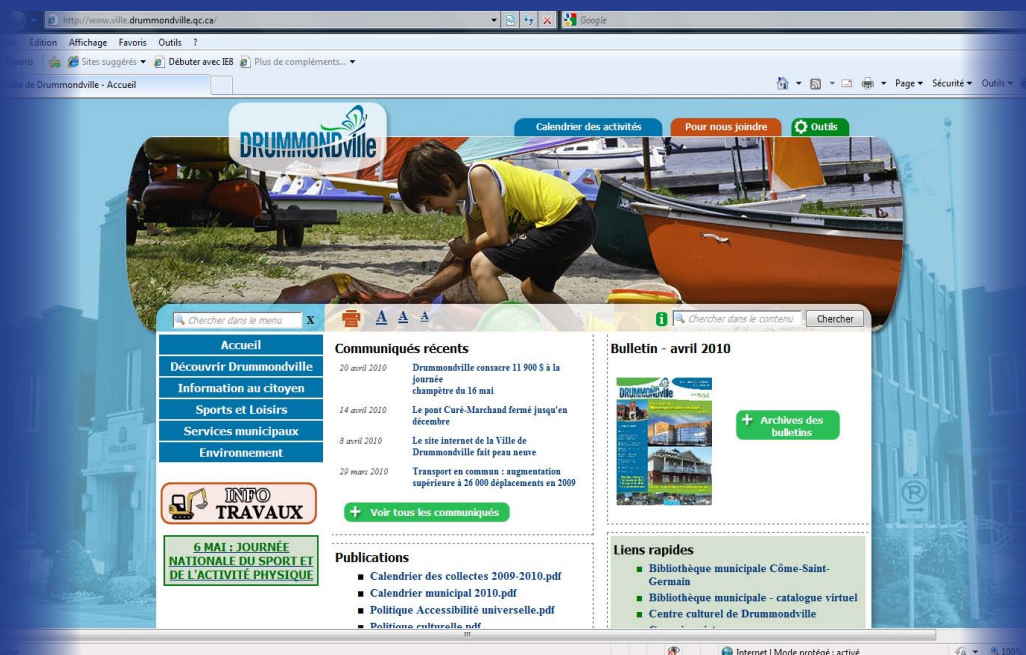
Ce programme vise à sensibiliser les gens à adopter des comportements sécuritaires, respectueux et responsables, pour favoriser la diminution des accidents de même que pour améliorer la cohabitation entre les piétons et les automobilistes dans leurs déplacements.

La Ville de Drummondville désire remercier ses partenaires dans le cadre de ce programme ainsi que ses collaborateurs lors de la journée spéciale de sensibilisation.

Rappelons que le piéton reste plus vulnérable que l'automobiliste... Pensons courtoisie et sécurité!

Le site internet de la Ville fait peau neuve

Hébergée à la même adresse (www.ville.drummondville.qc.ca), une nouvelle version du site internet de la Ville est disponible depuis le mois d'avril dernier. Reprenant les principales informations contenues dans la version précédente, un bon nombre d'entre elles ont été revues, corrigées et bonifiées. De plus, le site compte plusieurs nouveaux éléments qui seront de nature à mieux informer les internautes. Parmi les nouveautés, les citoyens pourront consulter les procès-verbaux des séances publiques, question d'en savoir davantage sur les décisions du conseil municipal. Ajoutons qu'au fil des semaines, les avis publics, les appels d'offres de même que les offres d'emplois au sein de l'appareil municipal y seront affichés. Les Drummondvillois sont donc invités à consulter cet outil de communication efficace et moderne qui renferme une foule d'informations.



> Bilan 2009 de la collecte des matières organiques

En 2009, les citoyens impliqués dans le projet de collecte des matières organiques à Drummondville ont réussi à dévier 159 657 kg (159,6 tonnes) de déchets de table et de résidus verts du site d'enfouissement. Grâce à la forte participation des citoyens des deux quartiers desservis (Boisé Messier et Saint-Jean-Baptiste), il y a eu une augmentation de 7,7 % du tonnage annuel, soit 11 438 kg de matières organiques de plus qu'en 2008.



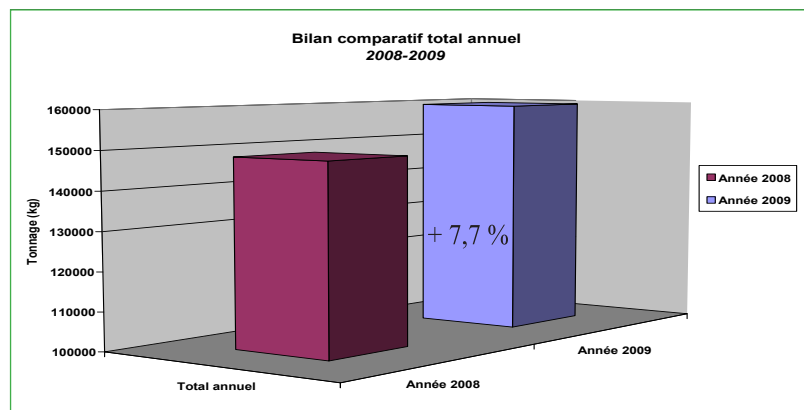
La moyenne de matières organiques qui a été comptabilisée est de 104 kg par personne par année. La Ville de Drummondville désire féliciter les foyers participants et les encourager à poursuivre leurs efforts afin de dévier de l'enfouissement ces matières qui peuvent être valorisées en compost.

Les matières putrescibles représentent en moyenne près de 40 % du tonnage d'un bac gris. De ce tonnage, 29 % ont été détournés de l'enfouissement et ont pris

le chemin du compostage. La collecte des bacs bruns fait donc vraiment une différence!

Quantités collectées dans les bacs bruns

ANNÉE 2008	ANNÉE 2009
Janvier à décembre	Janvier à décembre
148 219 kg (97 kg/personne/année)	159 657 kg (104 kg/personne/année)



> La récupération en 2009 à Drummondville

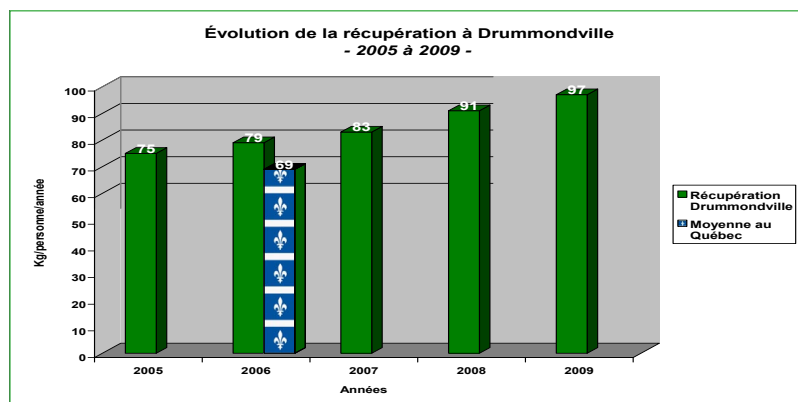
La Ville de Drummondville a effectué le bilan 2009 du taux de récupération et a constaté une hausse de la quantité des matières recyclées. En effet, depuis 2005, la population dépose 22 kg de plus par personne de matières recyclables dans le bac vert. En cinq ans seulement, les Drummondvillois ont réussi à augmenter de 30 % leur taux de récupération.

La participation toujours plus grande des citoyens lors de campagnes de sensibilisation et l'ajout de conteneurs adaptés pour le multilogement ont aidé à améliorer l'efficacité de la gestion des matières résiduelles. Notons que depuis le mois de février 2009, la collecte des matières recyclables se fait à toutes les semaines, contribuant ainsi à augmenter les quantités de matières collectées.

Ainsi, Drummondville semble se démarquer de la moyenne québécoise et améliore significativement ses performances de collecte sélective, année après année, comme le démontrent le tableau et le graphique ci-contre.

La Ville félicite les Drummondvillois pour ces bons résultats et elle les invite à poursuivre leurs bonnes habitudes de même qu'à en adopter de nouvelles afin de recycler davantage, donc de générer moins de déchets. La meilleure façon de créer moins de déchets consiste à réduire à la source les achats de biens et produits.

Année	Récupération Kg/pers./an	Augmentation annuelle
2005	75	
2006	79	+ 5,3 %
2007	83	+ 5,1 %
2008	91	+ 9,6 %
2009	97	+ 6,6 %
Moyenne au Québec (2006)	69	



> L'herbicyclage, c'est dans ma nature!

Comme l'an passé, la Ville de Drummondville mettra de l'avant une campagne de sensibilisation portant sur l'herbicyclage. En effet, des panneaux d'information localisés dans différents secteurs de la ville serviront à promouvoir l'adoption de cette pratique écologique. Rappelons que l'herbicyclage consiste à laisser le gazon coupé sur place, évitant l'enfouissement d'une quantité impressionnante de résidus verts.



Les objectifs poursuivis par ce programme sont les suivants :

- Sensibiliser les citoyens à ne plus ramasser le gazon coupé afin de diminuer les quantités de matières résiduelles à traiter;
- Favoriser l'adoption de gestes concrets pour réduire à la source les résidus et miser sur une meilleure qualité de l'environnement;
- Diminuer les quantités de matières putrescibles qui sont envoyées à l'enfouissement, qui génèrent des gaz à effet de serre (GES) et qui produisent du lixiviat;
- Réduire les impacts des GES liés au transport et au traitement du gazon;
- Économiser une grande quantité d'eau (arrosage moins fréquent des pelouses);
- Sensibiliser les citoyens aux bénéfices des rognures de gazon comme amendement naturel.

Les avantages de l'herbicyclage :

- Économie de temps d'entretien (ramassage et ensachage du gazon);
- Fertilisation de la pelouse naturellement et sans frais;
- Sensibilisation à la mise en valeur des matières résiduelles et à la réduction à la source;
- Diminution des risques de maladies potentielles de la pelouse et protection du sol de la sécheresse;
- Amélioration de la qualité de la pelouse. Les rognures de gazon laissées sur le sol fournissent à la pelouse un engrais naturel et de l'eau;
- Économie sur les dépenses d'engrais et d'arrosage;
- Diminution de l'utilisation de sacs de plastique.

Les autorités municipales encouragent tous les citoyens de Drummondville à pratiquer l'herbicyclage cet été. Un geste facile et écologique, aussi bénéfique pour le citoyen que pour l'environnement!



Travaux à venir sur le territoire de Drummondville

Cette année encore, la Ville de Drummondville fera exécuter bon nombre de travaux dans divers secteurs de la ville. La population est donc invitée à faire preuve de prudence et de compréhension pour la durée de ces travaux. Les automobilistes, piétons et cyclistes devront respecter la signalisation qui sera en vigueur sur ces chantiers, question d'assurer leur propre sécurité ainsi que celle des personnes affectées à ces travaux.

Divers travaux de réfection de rues :

- Rue Saint-Damase et rue Ménard (incluant l'égout pluvial et le trottoir du côté sud);
- Boulevard Saint-Joseph, entre Jean-de Brébeuf et la 110^e Avenue;
- Boulevard Patrick, entre Poulin et Villemure (incluant l'aménagement d'une bande cyclable sur rue du côté est);
- Boulevard Mercure, entre le 2803 boulevard Mercure et le boulevard Saint-Joseph;
- Rue Saint-Jean, entre Notre-Dame et Saint-Laurent;
- Rue Victorin, entre la route 122 et le boulevard Saint-Charles (incluant le trottoir du côté sud, entre la rue Denery et la route 122);
- Chemin Hemming, de Milton à Ross;
- Rue Rajotte, entre Saint-Pierre et Saint-Alfred (incluant le remplacement de la conduite d'eau potable et son raccordement sur la rue Saint-Alfred) admissible au Programme de renouvellement des conduites (PRECO) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Montant total des travaux énumérés, incluant les honoraires professionnels (taxes nettes) : 2 957 100 \$

Réfection des rues Landreville et Sicotte (incluant le remplacement de la conduite d'eau potable et d'égout). Ce projet, financé en partie par le programme PRECO, nécessite un investissement de 255 100 \$.

Réhabilitation structurale de la conduite d'eau potable sur le boulevard Lemire, entre les rues Sigouin et Power (technique de réhabilitation sans tranchée). Pour ce projet, financé en partie par le programme PRECO, la Ville investit la somme de 188 160 \$.

TRAVAUX DE SECTEURS POUR L'ANNÉE 2010

Endroit visé par les travaux	Nature des travaux	Coût
Rues Jean-Paul-Riopelle, Henri-Julien et Ozias-Leduc	Pavage, bordures et éclairage	104 000 \$
Rue Marier	Pavage, bordures et éclairage	100 000 \$
Rues du Gaillet et de l'Anémone	Pavage, bordures et éclairage	125 000 \$
Rue Allée du centre	Pavage et bordures	37 000 \$
Rues Sylvestre et de Varsovie	Pavage, bordures et éclairage	59 000 \$
Rue de la Bastille	Pavage	189 000 \$
Rue des Trois Maisons	Pavage	155 000 \$
Rue du Manoir et 26 ^e Avenue	Pavage, bordures et éclairage	137 200 \$
Rues Bell, Morse, Lapalme et Volta	Pavage, bordures et éclairage	530 000 \$
Rues du Faubourg, de la Métairie, du Portail, Saint-Laurent et Saint-Denis	Pavage, bordures et éclairage	572 000 \$
Rue de la Concession	Pavage, bordures et éclairage	150 000 \$
Rues Jacob et Grondin	Pavage et bordures	110 000 \$
Rue du Domaine	Pavage et bordures	64 000 \$
Rues de la Brise et de l'Alizée	Pavage et bordures	170 000 \$
Rues Vivaldi, Berlioz, Wagner et Saint-Damase	Pavage, bordures et éclairage	506 000 \$
Rue de la Commune	Pavage, bordures et éclairage	152 100 \$
Rues Cours des Fougères et Croissant de l'Ail des Bois	Pavage, bordures et éclairage	208 000 \$
Rue de la Paix	Pavage	49 000 \$
Rue Éveline	Pavage	44 000 \$
Rue Moreau	Pavage	21 500 \$

Les travaux se poursuivent sur « le vieux pont »



À la mi-avril, le ministère des Transports du Québec a amorcé des travaux qui auront pour but de solidifier la structure et le tablier du pont Curé-Marchand, mieux connu sous le nom de « vieux pont ».

Le chantier devrait être en place jusqu'au mois de décembre prochain. Le pont devrait ensuite être rouvert pendant quelques mois à l'hiver 2011, avant d'être de nouveau l'objet de travaux divers comme le pavage, la peinture et l'amélioration des accès.

Dans l'intervalle, la population est invitée, depuis quelque temps déjà, à utiliser le pont de la Traverse, situé sur la rue Saint-Georges, lorsqu'elle doit franchir la rivière Saint-François dans ce secteur de la ville.

Saviez-vous que...

On retrouve souvent dans le bac vert des éléments qui ne devraient pas y être. Les exemples les plus courants : cordes à linge, pneus, lumières de Noël, styromousse, stores, bois, gypse, couches pour bébé ou pour adulte, serviettes sanitaires, litière à chat, etc. Soyez attentif à ce qui va vraiment dans votre bac vert.

Activités à venir

Mai et Juin

D'Arbre en Arbre Drummondville. Les fins de semaine de mai et juin. Information : 819 397-4544 ou 1 877-397-4544

15 mai

Ouverture officielle de l'Autodrome Drummond. Information : 819 474-2222 ou www.autodrome-drummond.com

20 au 23 mai

Festival d'ouverture 2010 du Regroupement des festivals country western folklorique à la Cabane à sucre Chez Ti-Père. Information : 819 826-1276

22 mai

Spectacle annuel du club de gymnastique artistique Les Djinnns. Information : 819 478-1486

29 mai

21^e édition du Tournoi familial de pêche sportive de Drummondville. Information : Guy Dubreuil au 819 478-7007

2 juin

Ouverture de la saison estivale du Village québécois d'antan. Information : 819 478-1441 ou www.villagequebecois.com

2 au 5 juin

Assises annuelles de la Ligue de hockey junior majeur du Québec au Centre Marcel-Dionne. Information : 819 478-6574

11 juin au 11 septembre

Pièce de théâtre de Gilles Latulippe *La course au mariage*, présentée à la salle temporaire du Centre culturel (190, rue Saint-Damase), du mercredi au samedi. Information et réservation : 819 477-5412 ou www.ovation.qc.ca

29 juin au 21 août

AO La fantastique légende, du mardi au samedi. Information et réservation : 819 477-5412 ou www.aolalegende.com

Tourisme Drummond

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermés samedi et dimanche)

Pour nous joindre :

819 477-5529 ou info@tourisme-drummond.com

Site internet :

www.tourisme-drummond.com

Drummondville, une ville « accessible »

Le gage de succès du développement d'une communauté repose, notamment, sur l'intégration de l'ensemble de sa population. La possibilité d'évoluer librement dans un environnement géographique dépourvu d'obstacles et l'accès facile aux lieux, aux biens, aux équipements, aux services et aux programmes offerts par une municipalité, constituent des priorités pour la Ville de Drummondville.

Reconnaître à chaque citoyen, peu importe sa condition, le droit d'avoir accès aux services municipaux et aux bâtiments institutionnels et publics : voilà ce qu'on appelle « une politique d'accessibilité universelle ». Cette politique a pour but de favoriser l'autonomie des gens dans la vie de tous les jours, que les limitations soient passagères ou permanentes. Les clientèles visées sont les suivantes : personnes handicapées, personnes en perte d'autonomie et à mobilité réduite, personnes âgées, femmes enceintes, familles avec poussettes, blessés avec béquilles, etc. L'accessibilité universelle a pour but de favoriser l'intégration sociale et l'amélioration constante de la qualité de vie de chaque individu en fonction de ses besoins.

C'est ainsi que la Ville, en collaboration avec ses partenaires, s'est dotée d'une politique afin d'intervenir dans différents champs de l'action municipale : accessibilité architecturale et environnementale, transports en commun et adapté, domaine de la sécurité publique, sphères de l'emploi, du loisir, du sport, de la culture et du tourisme, monde de la communication et de l'information. En travaillant tous ces aspects, Drummondville fait de l'accessibilité universelle une thématique qui devient réalité et qui demeure au cœur de ses préoccupations.

L'accessibilité à tout, pour tous : voilà donc ce que la politique vise essentiellement. Les membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle de Drummondville vous invitent à consulter les prochains numéros du bulletin municipal pour en connaître davantage concernant les diverses initiatives qui favorisent l'accessibilité chez nous.

Transport Diligence, un service offert aux personnes à mobilité réduite

Connaissez-vous Transport Diligence? Peut-être sans le savoir, puisque l'organisme fait partie du paysage drummondvillois depuis 1980.

La mission de Transport Diligence consiste à effectuer le transport porte à porte de personnes à mobilité réduite sur le territoire de Drummondville et de Saint-Cyrille-de-Wendover.

Ainsi, 680 personnes sont inscrites à ce service de transport adapté et elles bénéficient de quelque 30 000 déplacements par année.

Le service est offert 365 jours par année. Pour connaître l'horaire ou pour obtenir de plus amples informations, il suffit de communiquer au 819 472-7014.

Soulignons qu'en 2010, la Ville de Drummondville contribue au budget annuel de Transport Diligence pour une somme de 158 510 \$.



Remise des bourses du
Programme de soutien à la pratique artistique

Un spectacle de plus en plus apprécié



C'est le 22 mars dernier au Centre culturel que s'est déroulée la remise des bourses du Programme de soutien à la pratique artistique chez les jeunes de la Ville de Drummondville. À cette occasion, les boursières et boursiers ont pu donner une idée de leurs talents variés lors de courtes prestations auxquelles avait été convié le grand public. Une somme de 13 000 \$ était prévue pour le programme cette année.

Sur la première photo, regroupant les gagnants du volet *soutien*, on retrouve les personnes suivantes : la mairesse Francine Ruest Jutras et le conseiller Yves Grondin, Marie-Laurence Lamothe-Héту (danse), Simon Courchesne (arts de la scène), Émilie Deshaies (arts plastiques), Louis Vaillancourt (piano), Heidi Jutras (arts de la scène), Karine Benoît (arts visuels) et Marie-Pier Lepage (arts visuels). Étaient absentes lors de la prise de la photo, Patricia Otis (danse) et Marie-Ève R. Bellemare (piano).

Sur la deuxième photo, volet *excellence*, la mairesse Francine Ruest Jutras et le conseiller Yves Grondin posent en compagnie de Marie-Pier Hébert (chant), Marie-Claire Vaillancourt (violon), Claudia McMahon (arts visuels), Alyssa Noble (ballet classique), Simon Bellemare (batterie), Frédérique Mousseau (arts de la scène), Francis Demers (arts visuels, musique et danse), Cindy Beaubien Couturier (danse, voir autre texte en page 1) et Laurence N. Béland (arts visuels). Élyse Desbiens (ballet classique) était absente.

Mois de la francophonie

Comme ils le font depuis plusieurs années, les membres du Club Richelieu ont posé un geste public en vue de souligner le Mois de la francophonie et, de façon particulière, la Journée de la francophonie qui s'est tenue le 20 mars dernier. La conseillère Marie-Ève Le Gendre a accueilli à l'hôtel de ville M^{mes} Josée Bouffard, présidente du Club Richelieu, et Pierrette Forest, gouverneure pour la région du Centre-du-Québec, qui ont procédé à la levée du drapeau Richelieu. Tout au long du mois de mars, le Club Richelieu a tenu quelques activités, notamment une dictée en milieu scolaire, afin de rappeler l'importance du fait français dans le monde.



Cérémonie pour les navires Drummondville et Saint-Joseph

Dans le cadre du 100^e anniversaire de la Marine canadienne, une cérémonie spéciale s'est déroulée à la mi-avril à l'hôtel de ville. À cette occasion, des représentants de la Marine ont remis aux autorités municipales deux cadres relatant l'histoire de navires qui ont porté le nom de Drummondville et de Saint-Joseph au début des années 1940.



Sur cette photo, on a réuni la mairesse Francine Ruest Jutras de même que l'enseigne de vaisseau Sébastien Pelletier, le matelot Patrick Brouillette, le matelot Carmen Woo, le capitaine Bertrand Beaulieu, commandant du NCSM Radisson, le capitaine de frégate Yves Biron et le lieutenant de vaisseau Richard Caron, commandant en second du NCSM Radisson.

Voici venue la période d'entretien de vos arbres

Prenez-en soin de la bonne façon!

Avec la collaboration de M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, nous poursuivons la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture. Bonne lecture!

L'arbre est un végétal vivant qui sait composer avec son environnement lorsqu'il est dans son milieu naturel, la forêt. Il possède les ressources nécessaires pour s'adapter aux différentes contraintes que représentent le climat, le sol et le vent. En milieu urbain, par contre, l'arbre subit des stress particuliers. Il vit dans un environnement qui lui est imposé, donc très différent de son écosystème naturel. Il doit s'ajuster à certains facteurs comme l'isolement, la chaleur intense, le fort vent, les blessures au tronc, le sol compacté et le sel de déglçage.

En plus de rendre le quartier agréable et de contribuer à la qualité de l'environnement, des arbres matures bien entretenus peuvent aider à augmenter jusqu'à 15 % la valeur d'une propriété (source : *Guide d'évaluation des végétaux d'ornement*, édité par la Société internationale d'arboriculture-Québec). Il s'avère avantageux de planifier un entretien régulier des arbres.



Pourquoi élaguer de la bonne façon?

Les travaux d'élagage sont souvent rendus obligatoires pour des raisons de sécurité, notamment pour le dégagement des bâtiments ou des fils électriques et la présence de branches mortes. Dans d'autres circonstances, il peut s'avérer utile de réaliser un élagage pour arrêter, limiter, maintenir ou orienter la croissance des branches. En plus de diminuer certains risques de bris qui peuvent être la source de dommages physiques et matériels, cette intervention peut contribuer au maintien de la santé des arbres.

Il faut garder à l'esprit qu'un élagage bien fait aide la plante à se cicatrifier plus rapidement et à demeurer saine pour plusieurs années. Chaque coupe provoque une blessure propice à la propagation d'insectes ou de maladies. Il est préférable de pratiquer l'élagage pour conserver la forme naturelle de l'arbre ayant une structure solide.

Conséquences de l'étêtage ou la taille en boule

L'étêtage constitue probablement la technique d'élagage la plus dommageable qui soit pour les arbres. Et pourtant, cette pratique demeure courante, même si, depuis 25 ans, on ne cesse d'expliquer ses effets néfastes.

L'étêtage réduit souvent la cime, soit la partie de l'arbre qui porte le feuillage, de 50 à 100 %. Puisque l'arbre se nourrit par ses feuilles, il devient très affamé. Quel que soit le type d'élagage pratiqué, s'il entraîne une réduction de la cime de plus de 25 %, il déclenche un mécanisme de survie chez l'arbre. Ce mécanisme force l'arbre à produire de nombreuses tiges afin d'obtenir de nombreuses feuilles le plus rapidement possible.

L'étêtage engendre des risques de bris

Les mécanismes de survie qui stimulent la pousse de nouvelles tiges sous chaque coupe sont très exigeants pour l'arbre. Ces tiges se développent à partir de bourgeons adventifs situés près de la surface des vieilles branches. Normalement, les chicots laissés lors de l'étêtage pourrissent et les nouvelles tiges qui poussent sous ces chicots ne sont pas bien ancrées et deviennent souvent dangereuses.

Les nouvelles tiges poussent très rapidement chez certaines espèces. La croissance peut atteindre jusqu'à trois mètres dans la même saison. Malheureusement, ces tiges cassent facilement. L'arbre devient donc plus dangereux qu'il ne l'était lorsqu'il était plus haut.

Solution de rechange

Il arrive qu'il soit nécessaire de réduire la hauteur ou la cime d'un arbre, pour dégager des bâtiments, des lampadaires ou des lignes électriques. Pour ce faire, certaines techniques sont recommandées et elles amélioreront, par le fait même, la santé de l'arbre (dépliant *Vos ARBRES... prenez-en soin de la bonne façon!*, disponible sur le site internet de la Ville de Drummondville).



Comment choisir un élagueur?

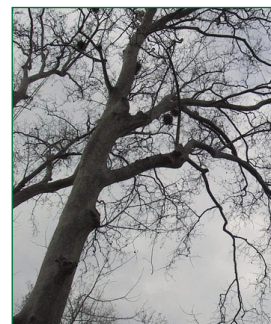
L'élagage des arbres peut s'avérer dangereux. Si la procédure demande du travail en hauteur ou l'utilisation d'un équipement mécanique, il est fortement recommandé de recourir aux services d'un arboriculteur/élagueur expérimenté. Celui-ci peut déterminer quel type d'élagage convient pour améliorer la santé, l'apparence et la sécurité des arbres.

Il y a plusieurs facteurs à considérer lorsque l'on choisit un arboriculteur/élagueur :

- Il appartient à une organisation professionnelle (SIAQ);
- Il possède plusieurs années d'expérience;
- Il peut soumettre une liste de références (n'hésitez pas à vérifier);
- Il propose des prescriptions respectant la forme naturelle de l'arbre, sans étêtage;
- Il précise les travaux à effectuer;
- Il n'utilise pas des grimpettes pour monter dans les arbres.

Un arboriculteur/élagueur professionnel vous assure les services d'une équipe de travailleurs spécialisés et formés, avec tout l'équipement de protection nécessaire pour un travail sécuritaire.

Il faut faire preuve de vigilance. Le plus bas prix ou le plus haut ne sont souvent pas les meilleurs choix!



Pour un service de qualité, faites appel à des professionnels spécialisés qui sauront vous satisfaire en toute sécurité.

Des travaux exécutés par des incompetents pourraient vous créer des problèmes à court, moyen ou très long terme, car une branche mal taillée ne peut se recoller.

suite ►

Il faut garder à l'esprit qu'un élagage bien fait aide la plante à se cicatrifier plus rapidement et à demeurer saine pour plusieurs années. Chaque coupe provoque une blessure propice à la propagation d'insectes ou de maladies. Il est préférable de pratiquer l'élagage pour conserver la forme naturelle de l'arbre ayant une structure solide.

Saviez-vous que...

Il vaut mieux rincer les contenants avant de les mettre au recyclage, pour une question d'hygiène au centre de tri (ex. : odeurs, salubrité, etc.).

À faire

➤ Inspecter chaque arbre pour évaluer son état de santé

L'inspection se fait préférablement au printemps, avant l'apparition des feuilles, et à l'automne, après la chute des feuilles, afin de bien voir la charpente de l'arbre. Si, à première vue, certains dégâts sont peu apparents, une inspection minutieuse permettra de déceler les branches déchirées, mortes, croisées, dépérissantes (présence de champignons) et les fourches fissurées.

➤ Pratiquer l'élagage adéquat pour chaque arbre

Pour le former : donner une charpente solide à un arbre dès son jeune âge.

Pour éclaircir la ramure : retirer quelques branches trop tassées et les branches qui poussent vers l'intérieur de la plante, réduisant ainsi les risques de maladies ou l'apparition d'insectes nuisibles.

Pour le nettoyer : parfaire l'aspect esthétique et la santé de l'arbre, et ce, simplement en supprimant le bois mort et les branches cassées.

Pour le reformer : rétablir la charpente de l'arbre et l'équilibrer pour lui redonner sa forme naturelle, en le débarrassant des balais de sorcières formés à la suite d'une taille sévère ou d'un dur coup de dame nature.

Pour retirer les drageons et gourmands : éliminer les pousses très vigoureuses qui prennent naissance sur les racines, à la base du tronc ou sur le tronc, car elles absorbent une grande quantité de sève et produisent des fourches faibles.

Pour contrôler la dimension : raccourcir certaines branches d'un arbre trop haut ou trop large, jusqu'à un appel-sève (fourche), en respectant sa forme naturelle.

Règlement sur l'eau potable

En vigueur du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, le règlement sur l'utilisation de l'eau potable s'applique dans l'ensemble du territoire de la ville de Drummondville ainsi que dans celui de Saint-Majorique-de-Grantham, desservi par l'usine de traitement d'eau de Drummondville.

Les citoyens de Drummondville et du territoire desservi de Saint-Majorique-de-Grantham doivent observer les spécifications de ce règlement, sous peine d'amendes.

ARROSAGE ET UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

Il est important de porter attention aux journées où l'arrosage des pelouses est permis.

Arrosage conventionnel

L'arrosage et l'utilisation extérieure de l'eau potable sont autorisés de la façon suivante :

De 20 h à 24 h

MARDI, JEUDI et SAMEDI pour les immeubles au numéro civique PAIR

De 20 h à 24 h

MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE pour les immeubles au numéro civique IMPAIR

L'arrosage est INTERDIT PARTOUT le LUNDI

Lorsqu'il s'agit d'un arrosage par boyau conventionnel, un deuxième jet est autorisé, à condition qu'il soit utilisé par une personne qui tient le jet en mains.

Gicleurs automatiques

L'installation de gicleurs automatiques, par canalisation souterraine, munis d'une minuterie, est permise et les heures d'arrosage pour ces systèmes sont établies comme suit :

De minuit (0 h) à 6 h a.m.

MARDI, JEUDI et SAMEDI pour les immeubles au numéro civique PAIR

De minuit (0 h) à 6 h a.m.

MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE pour les immeubles au numéro civique IMPAIR

L'arrosage est INTERDIT PARTOUT le LUNDI

Les installateurs des systèmes de gicleurs sont tenus d'enregistrer chaque installation au Service de

l'urbanisme de la Ville de Drummondville, Division des permis, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

Il est interdit d'arroser au même endroit pour une période supérieure à une heure.

L'eau provenant de l'arrosage ne doit pas ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

PERMIS SPÉCIAL D'ARROSAGE 7 JOURS CONSÉCUTIFS

POUR ENSEMENCEMENT ET TOUBAGE

Dans les cas d'ensemencement et de toubage de terrains, un permis spécial, valide pour 7 jours d'arrosage consécutifs, est disponible au bureau de la Division des permis, au Service de l'urbanisme, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

LAVAGE DE VÉHICULES À MOTEUR

Le lavage de véhicules à moteur est permis en tout temps, à condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

REMPLEISSAGE DES PISCINES

Le remplissage complet des piscines est permis tous les jours entre minuit (0 h) et 6 h le matin, mais seulement une fois par année, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre.

AUTRES DISPOSITIONS

Des dispositions régissent également l'utilisation des appareils de climatisation utilisant de l'eau, les appareils de plomberie, les urinoirs à utilisation d'eau continue ou reliés à des réservoirs à remplissage automatique et autres. Il faut se renseigner sur les normes à respecter auprès de la Division des permis, au Service de l'urbanisme, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

AMENDES

Toute infraction au règlement sur l'utilisation de l'eau potable rend le contrevenant passible d'une amende d'un minimum de 25 \$, plus les frais, et d'un maximum de 300 \$, plus les frais. Si l'infraction est continue, chaque jour constitue une infraction distincte.

Information :

Service des communications, 819 850-1331

Contrôle biologique des mouches noires

Le programme se poursuit en 2010

Le programme de contrôle biologique des mouches noires se poursuit pour une 12^e année consécutive. Les opérations de 2010 ont débuté en avril et se poursuivront jusqu'en septembre prochain. Comme par les années passées, l'insecticide biologique utilisé est sans danger, tant pour la population que pour les organismes vivants autres que les mouches noires. Pour toute information générale ou pour des commentaires concernant ce programme, les citoyens et citoyennes sont invités à communiquer avec le service suivant : ligne info-moustiques au 819 471-1035.

Le code de conduite des AMM : une initiative profitable à tous



La Ville de Drummondville a innové l'automne dernier avec l'instauration d'un code de conduite dédié aux utilisateurs d'aides à la mobilité motorisé (AMM) lorsqu'ils circulent sur la voie publique.

Ce code incite les utilisateurs de quadriporteurs, de triporteurs et de fauteuils motorisés à adopter un comportement approprié et à respecter certaines façons de faire afin de maximiser leur propre sécurité ainsi que celle des autres utilisateurs de la voie publique. Quelques recommandations concernent les équipements de visibilité, tandis que d'autres abordent le Code de la sécurité routière au chapitre de la circulation et du comportement des usagers. Drummondville est la première ville au Québec à se doter d'un tel code qui vise à augmenter la sécurité et la qualité de la cohabitation de tous sur la route. Ce code étant lancé, l'étape suivante consiste à mettre sur pied une campagne de sensibilisation et de diffusion de l'information.

Invitation à la population Promotion et sensibilisation au code de conduite des AMM

Le 4 juin prochain, une clinique se tiendra au parc Woodyatt afin de promouvoir le code de conduite des aides à la mobilité motorisée (AMM). De 13 h à 16 h, ergothérapeutes, agents de la Sûreté du Québec et commerçants du milieu des AMM seront sur place pour rencontrer la population et fournir toute l'information nécessaire à ce sujet. Il sera même possible d'explorer concrètement les éléments du code par le biais d'un rallye motorisé pendant lequel les participants vivront une simulation qui visera à tester leurs connaissances. C'est un rendez-vous! En cas de mauvais temps, l'activité sera remise au 5 juin.



Le mot de la Sûreté du Québec



Les cyclomoteurs sont de retour

Avec l'arrivée de la belle saison, nous voyons réapparaître les cyclomoteurs qui sont de plus en plus populaires auprès des jeunes. Cependant, les conducteurs se doivent de respecter le Code de sécurité routière, à défaut de quoi ils s'exposeront à des conséquences légales tout comme un conducteur de véhicule automobile.

Tout d'abord, l'âge légal pour conduire un cyclomoteur au Québec est de 14 ans, avec un permis de conduire de classe 6D. Ce permis en est un de type tolérance zéro concernant l'alcool au volant, assorti de quatre points d'inaptitude. L'autorisation des parents pour les moins de 16 ans est nécessaire pour obtenir ce genre de permis.



Pour ce qui est de la circulation, vous devez respecter le Code de sécurité routière, sous peine de sanctions et d'amendes. Cela inclut le respect des arrêts obligatoires, les limites de vitesse et la tolérance zéro pour l'alcool. Depuis décembre 2008, il est interdit de transporter des passagers si vous avez moins de 16 ans. Pour les 16 ans et plus, si vous transportez des passagers, assurez-vous que votre cyclomoteur est équipé en conséquence.

En résumé, voici quelques règles essentielles :

- Interdiction de transporter un passager sur votre cyclomoteur si vous êtes âgé de moins de 16 ans;
- Obligation de maintenir allumé votre phare avant en tout temps;
- Obligation de porter un casque réglementaire;
- Obligation de demeurer assis en tout temps et de tenir le guidon;
- Interdiction de circuler sur un chemin à accès limité (autoroute);
- Interdiction de modifier le système d'échappement ou les composantes mécaniques du cyclomoteur;
- Présence obligatoire des deux miroirs, odomètre, feux de positions, support à cyclomoteur, bref de tout l'équipement original qui doit être en bon état de fonctionnement.

Nous vous souhaitons un bel été au volant de votre cyclomoteur et nous vous invitons à communiquer avec nous ou avec la SAAQ pour obtenir de plus amples détails.

Sergent Hugues Lemaire
Sûreté du Québec de la MRC de Drummond
819 478-2575



Des informations de votre Service de sécurité incendie



Les nouvelles technologies au service de la prévention

Afin de répondre aux orientations ministérielles en matière de couverture de risque incendie, le Service de sécurité incendie se devait d'établir une campagne de visites résidentielles ainsi qu'un programme de vérification des avertisseurs de fumée.



Pour ce faire, et dans un souci d'offrir la meilleure protection possible à la population, le Service a fait l'acquisition d'équipements dotés des nouvelles technologies.

Ainsi, les pompiers, munis d'ordinateurs portables, sillonnent les rues de Drummondville à bord des véhicules du Service de sécurité incendie. Entre 9 h et 21 h, ils pourront frapper aux portes afin de vérifier les domiciles pour des raisons de prévention d'incendies. Des questions seront posées et il y aura prise de photos extérieures. Ces mesures permettront de compiler des informations dans un logiciel de gestion. Les données recueillies seront utilisées en cas d'urgence seulement. Des affiches seront placées en bordure de la route afin d'identifier le secteur où les pompiers tiendront pareilles activités.



Barbecue au propane et sécurité

Le propane est une **source d'énergie pratique et sûre**, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Le propane est non toxique, incolore et inodore. Par souci de sécurité, les fabricants sont tenus d'y ajouter un produit qui dégage une odeur semblable à celle d'œufs pourris ou de chou bouilli pour permettre de vous alerter en cas de fuite.

Les quelques conseils qui suivent ont pour objectif de prévenir les accidents. Vous pourrez ainsi profiter pleinement des joies de la cuisson en plein air!

Mesures d'urgence INCENDIE DE PROPANE

- Évacuez les lieux immédiatement;
- Téléphonnez au service des incendies;
- N'essayez pas d'éteindre les flammes, à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille.

Lors de l'achat de votre barbecue

- **Lisez en entier le manuel et les instructions d'assemblage** avant de procéder au montage de l'appareil;
- Lisez les instructions de fonctionnement avant le premier allumage.

Ces recommandations s'appliquent également si votre appareil vous a été livré assemblé.

Les **barbecues** au propane doivent toujours être **utilisés à l'extérieur**, comme tous les autres appareils destinés à être utilisés en plein air. Les **bouteilles de propane** doivent également être **entreposées à l'extérieur**, en été comme en hiver. L'utilisation de votre appareil dans une roulotte, un garage ou n'importe quel endroit fermé peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone, un gaz nocif qui peut être mortel.

Pour profiter au maximum de votre barbecue

Placez votre appareil à un **endroit stable et bien ventilé**. Ne laissez pas courir de fils électriques à proximité et ne le placez pas trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes.

Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé.

Procédure d'allumage sécuritaire

1. Ouvrez le couvercle de votre barbecue;
2. Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont en position fermée (OFF);
3. Ouvrez lentement le robinet de gaz de la bouteille au maximum;
4. Produisez une étincelle à l'aide de l'allumeur intégré à l'appareil ou insérez une source d'allumage telle qu'un briquet ou une allumette dans l'orifice situé dans le bas de la cuve (si cet orifice est existant) à proximité du

brûleur à être allumé. S'il n'y en a pas, utilisez de longues allumettes à proximité du brûleur à être allumé.

5. Ouvrir lentement une des commandes de contrôle de gaz (position ON ou HI)

Note : ne pas dépasser la période critique d'allumage prescrite aux instructions contenues dans le manuel de l'utilisateur. Si vous ne réussissez pas à l'allumer la première fois, laissez ventiler complètement l'appareil selon les instructions à cet effet de ce même manuel avant d'essayer de rallumer.

Pour éteindre votre appareil en toute sécurité

Il est toujours recommandé d'éteindre votre barbecue **en fermant d'abord le robinet de la bouteille de propane**, de façon à laisser brûler complètement le propane contenu dans le boyau. Une fois la flamme éteinte, placez alors les commandes de contrôle de gaz à la position fermée (OFF). Ainsi, votre appareil sera prêt pour le prochain allumage.

L'été avec les pompiers de Drummondville

Lors de la saison estivale, les pompiers de Drummondville seront présents dans les centres de la petite enfance, les parcs (pour les garderies en milieu familial), les fêtes populaires et les activités communautaires et familiales dans le but de sensibiliser les gens à adopter des comportements plus sécuritaires

Afin de bénéficier d'une visite de représentants du Service de sécurité incendie dans un parc, il est conseillé aux responsables de quatre ou cinq garderies en milieu familial de se regrouper, de déterminer le parc où ils souhaitent rencontrer les pompiers et de prendre entente avec le Service pour déterminer la date de l'activité. Puisqu'une certaine plage horaire est consacrée à cette fin, il est préférable de communiquer rapidement avec les pompiers pour faire une réservation.

*Steeve Bouchard,
Lieutenant à l'éducation du public*

Sources : ministère de la Sécurité publique (www.msp.gouv.qc.ca) et *Votre sécurité et le barbecue au propane* (www.rbq.gouv.qc.ca)

TERRAINS DE BALLE

Parc	Éclairage	Adulte	Mineur
Bernier (Laurent), géré par la Ville 660, rue Cockburn	oui	oui	oui
Celanese, géré par le Baseball mineur 550, rue Celanese	oui	oui	oui
Complexe Rosaire-Smith, géré par la Ville 565, rue Victorin	oui	oui	oui
Des Bénévoles (2 terrains), gérés par le Baseball mineur, 2750, boulevard Mercure	oui (1)	oui	oui
Duvernay (école), géré par le Baseball mineur 1335, rue Duvernay	non	non	oui
Messier, géré par le Baseball mineur 555, rue Celanese	oui	non	oui
Michaud (J.-A.), géré par la Ville 775, rue Marchand	oui	oui	oui
Roland-Tessier, géré par la Ville 565, rue Farrell	oui	oui	oui
Saint-Étienne (école), géré par la Ville 700, rue de Laval	oui	oui	non
Saint-Joachim-de-Courval, géré par la Corporation des loisirs, rue Chantal	oui	oui	oui



Les terrains réservés au BASEBALL MINEUR sont gérés par le Drummondville Olympique. Information : 819 478-1486

Le baseball ADULTE est entièrement géré par la Ville. Information ou location : 819 478-6565

STADE JACQUES-DESAUTELS (875, rue Marchand)
Géré par le BASEBALL MAJEUR de Drummondville
Information : 819 474-7920

TERRAINS DE SOCCER

Endroit	Éclairage	Adulte	Mineur
Boisbriand/Central 1080, rue Clair	oui	oui	oui
Cégep 960, rue Saint-Georges	non	oui	oui
Collège Saint-Bernard 25, avenue des Frères	oui	oui	oui
Complexe Rosaire-Smith 565, rue Victorin	non	non	oui
Côté 750, boulevard Patrick	oui	oui	oui
Des Voltigeurs (près du Domaine Trent)	non	oui	oui
Lorraine (soccer à 4) 4588, rue Traversy	non	non	oui
Marie-Rivier 265, rue Saint-Félix	non	non	oui
Saint-Jean-Baptiste 114, 18 ^e Avenue	oui	oui	oui



Le SOCCER MINEUR est géré par le Drummondville Olympique. Information : 819 478-1486

TENNIS EXTÉRIEUR

Parc	Adresse	Géré par	Téléphone
Bellevue (4 terrains)	570, 101 ^e Avenue	Association de tennis	819 478-2155
Boisbriand (2 terrains)	1080, rue Clair	Association de tennis	819 478-2155
Celanese (2 terrains privés)	15, carré Celanese	Club de Curling	819 472-4298
Frigon (3 terrains)	91, rue des Lilas	Association de tennis	819 478-2155
Girouard (4 terrains)	1350, avenue du Parc	Association de tennis	819 478-2155
Messier (2 terrains)	570, rue Celanese	Association de tennis	819 478-2155
Milette (3 terrains)	44, 17 ^e Avenue	Centre commun. récréatif Saint-Jean-Baptiste	819 478-2155
Saint-Charles (2 terrains)	801, rue Bruyère	Centre commun. Saint-Charles	819 477-4530
Woodyatt (6 terrains)	53, rue du Pont	Association de tennis	819 478-2155

TENNIS INTÉRIEUR

Parc	Adresse	Géré par	Téléphone
Centre multisport (3 terrains)	1425-B, rue Montplaisir	Tennis intérieur René-Verrier	819 475-2206

PISTES CYCLABLES

Les pistes cyclables qui se trouvent sur l'ancien territoire de Drummondville sont gérées par la Ville. Information : 819 478-6565

Les autres pistes cyclables sont gérées par Réseaux Plein Air Drummond. Information : 819 477-5995

PISTE DE BMX SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND

810, rue Pie XII, secteur Saint-Charles
Inscription : Drummondville Olympique, 819 478-1486
Information : 819 477-9414 – info@bmxstcharles.com – www.bmxstcharles.com

PATINS À ROUES ALIGNÉES (patinoires extérieures)

Parc Boisbriand	1080, rue Clair
Parc Frigon	91, rue des Lilas
Parc Guilbault (sans bandes)	115, rue Guilbault
Parc Guilmette	1100, rue Victorin
Parc Michel-Houle	angle des rues Michel-Houle/Letellier
Parc Simard	4755, rue Simard
Parc Saint-Georges	2343, rue Saint-Georges

PARC DE PLANCHISTES (SKATE PARK)

Parc Boisbriand	1080, rue Clair	819 479-8686
Loisirs Saint-Joseph (Marché public)	138, rue Saint-Albert	819 477-0484

PARC NAUTIQUE SAINTE-THÉRÈSE

Équipement	Tarification			
	Taux horaire		Demi-journée (4 heures)	
	Avec Carte accès	Sans Carte accès	Avec Carte accès	Sans Carte accès
Pédalo 2 places	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Pédalo 4 places	6 \$	9 \$	20 \$	27 \$
Kayak 1 place	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Kayak 2 places	6 \$	9 \$	20 \$	27 \$
Canot	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Chaloupe	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$

Horaire du parc nautique	Ouverture
Les 22, 23 et 30 mai 2010	13 h à 17 h
Tournoi de pêche au parc Sainte-Thérèse	Samedi 29 mai 2010
Les 5, 6, 12 et 13 juin 2010	13 h à 17 h
Du 14 juin au 15 août 2010	12 h à 20 h
Les 21 et 22 août 2010	13 h à 17 h
Bateaux Dragons, les 28 et 29 août 2010	Fermé
Les 4, 5 et 6 septembre 2010	13 h à 17 h

La dernière location se fait une heure avant la fermeture. Les jours de pluie, le parc nautique n'est pas en service. Sujet à changement sans préavis.

CLUB DE VOILE ET PLAGE

Tarification	Résident*	Non-résident
Passeport familial	5 \$	15 \$
16 ans et plus	2 \$	6 \$
8 à 15 ans	1 \$	4 \$
Moins de 8 ans	Gratuit	2 \$

* obligation de présenter la carte Accès-loisirs

Horaire	
Les 19 et 20 juin 2010	11 h à 18 h
Du 24 juin au 22 août 2010	11 h à 20 h
Du 23 au 29 août 2010	11 h à 16 h





Horaire des bains libres

Piscine Youville

Hôpital Sainte Croix : 570 rue Heriot, entrée pavillon Youville

En vigueur jusqu'au 23 juin 2010 inclusivement





819 477-1063

Grille horaire à la piscine Youville

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Tous		12 h 00 à 13 h 00	12 h 00 à 13 h 00	12 h 00 à 13 h 00	12 h 00 à 13 h 00	12 h 00 à 13 h 00	
Tous	12h 00 à 14 h 00						
Aînés		13 h 00 à 14 h 30				13 h 00 à 14 h 30	
Tous				14 h 30 à 16 h 00			14 h 00 à 16 h 00
Tous			16 h 30 à 17 h 30		16 h 30 à 17 h 30		
Tous						20 h 30 à 21 h 45	
Adulte			20 h 30 à 21 h 45	20 h 30 à 21 h 45			

Description

Bain libre Aîné
La piscine est disponible aux personnes de 55 ans et plus. L'ambiance de ces bains est à la détente à l'exception des 15 dernières minutes où les ballons ou autres activités sont acceptés.

Bain libre Tous
La piscine est disponible à tous pour la baignade libre. Le matériel d'animation est disponible pour favoriser une ambiance de jeu.

Bain libre Adulte
La piscine est disponible aux adultes pour la baignade libre. Les jeunes de 16 ans et plus peuvent y participer en autant que l'ambiance soit respectée.

Grille Horaire

Bain libre Aîné
Lundi et vendredi
13 h 00 à 14 h 30

Bain libre Tous
Dimanche
12 h 00 à 14 h 00
Lundi au vendredi
12 h 00 à 13 h 00
Mardi et jeudi
16 h 30 à 17 h 30
Mercredi
14h30 à 16h00
Vendredi
20 h 30 à 21 h 45
Samedi
14 h 00 à 16 h 00

Bain libre Adulte
Mardi et mercredi
20 h 30 à 21 h 45

Nouvelles des centres communautaires

Centre communautaire Saint-Pierre

Troque tes plantes

Lundi 24 mai, de 9 h à 13 h,
au 575, rue Saint-Alfred

Une occasion vous est offerte de partager votre passion, vos trucs et vos secrets en horticulture. Laissez-vous séduire par la possibilité d'échanger des plantes, des boutures, des articles de jardin et même des livres de jardinage, et ce, tout à fait gratuitement. Venez aussi vous informer sur des méthodes environnementales pour prendre soin de vos jardins et de vos plates-bandes.

Déroulement de l'activité

9 h à 10 h : préparation des tables d'échange

9 h à 13 h : kiosque du Service du développement durable et de l'environnement de la Ville de Drummondville (herbicyclage, compostage, remise de petits arbres)

10 h à 13 h : échanges de plants et articles de jardinage

10 h à 11 h : atelier sur le compostage

11 h à 12 h : conférence sur la gestion écologique du jardin, avec M. Rock Giguère, auteur et chroniqueur horticole



Possibilité d'achat de plantes sur place et remise aux participants d'un petit sac de terre pouvant servir pour les transplantations. Information : 819 478-7780

Centre communautaire Saint-Charles

Camp de jour : Le Centre communautaire Saint-Charles offre un camp de jour estival pour les 5 à 12 ans. La période d'inscription est en cours, et ce, jusqu'au 1^{er} juin. Une nouveauté à ne pas manquer pour les 12 à 15 ans : le camp AdoExplo

Tennis : Il est possible de se procurer la carte de membre et de s'inscrire au cours offerts pour les jeunes de 8 à 18 ans. Ils sont donnés au chalet sportif Rosaire-Smith, du lundi au vendredi, entre 18 h et 20 h 30.

Hockey de rue : Les jeunes peuvent s'inscrire pour jouer au hockey de rue, sous la supervision d'un animateur. L'activité aura lieu au parc Guilmette et elle débutera à la fin mai. Inscription obligatoire

Surveillez la programmation de notre fête de quartier **Saint-Charles en fête**, les 18 et 19 juin, au parc Rosaire-Smith. Les bricoleurs sont invités à confectionner une boîte à savon.



Pour information et inscription : 819 477-4530 ou www.ccscharles.ca

Centre communautaire Drummondville-Sud

La période d'inscription pour le **camp de jour** est en cours. Le thème de cette année, *On a plus qu'un tour dans notre sac*, amènera les enfants dans de nouvelles aventures grâce à notre belle équipe d'animateurs.

Le 23 mai, les élèves de l'École de danse Any Levasseur présenteront leur **spectacle de fin d'année** à la salle temporaire du Centre culturel (190, rue Saint-Damase).

Notre **méga-vente de garage** aura lieu le 29 mai, dans le stationnement du centre. Il y a encore possibilité de louer une table.

La 20^e édition de notre **tournoi de golf** se tiendra le 2 juin au Club de golf Hériot (chemin Tourville). Vous pouvez vous inscrire en nous appelant.

Vous cherchez un endroit pour fêter le 24 juin? Venez vous joindre à nous; il y aura des activités pour tous les goûts.

Information et inscription : 819 478-8970 ou www.ccd-s.ca

Centre communautaire de loisirs Claude-Nault

Camp de jour

Le camp de jour régulier se tiendra du 28 juin au 13 août. C'est sur le thème *Au CCLCN, c'est cool!* que les enfants viendront s'amuser tout au long de l'été en participant aux différentes thématiques hebdomadaires et quotidiennes.

Du nouveau pour l'été 2010 : ajout de trois camps sportifs

Le Centre communautaire de loisirs Claude-Nault a décidé d'ajouter trois camps sportifs spécialisés à son service de camp de jour déjà offert. Ces camps seront animés par des spécialistes du sport. Des camps intensifs de planche à roulettes (*skateboard*) et de BMX seront offerts sur une seule semaine. Si la demande est suffisamment forte, il y a possibilité d'offrir une prolongation pour les deux camps. Un camp de dek hockey se tiendra pendant tout l'été et les enfants auront la possibilité de pratiquer leur sport préféré tous les matins, alors que les après-midis seront complétés par différentes activités : piscine, soccer, volley-ball, etc.

Pour plus d'informations concernant le camp de jour régulier ou les camps sportifs, veuillez communiquer avec Jessy Caya au 819 479-8686. Faites vite, les places sont limitées!

Vente de garage

Le samedi 15 mai, à compter de 7 h, au 4677 rue Traversy. Au profit du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault et de la fabrique Saint-Nicéphore. Il est à noter que la rue Traversy sera fermée à la circulation entre la route 139 et la rue Gauthier. Les enfants sont les bienvenus. Ambiance de fête, animation musicale, cantine et maquilleurs.

Information : Anny Ménard ou Jessy Caya, du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault, au 819 479-8686 ou Denis Laramée ou Gérard Touchette, de la fabrique Saint-Nicéphore, au 819 478-0686

Lave-o-chien

Le samedi 3 juillet, de 9 h à 16 h, au 4677, rue Traversy (remis au lendemain en cas de pluie). Les prix varieront de 10 \$ à 20 \$ selon la taille de l'animal. La coupe de griffes sera également offerte au prix de 5 \$.

- Professionnels de l'esthétique animale
- Maître chien
- Professionnels de l'alimentation animale
- Nombreux tirages
- Cantine et ambiance musicale sur place
- Maquillage pour les enfants



Centre communautaire Pierre-Lemaire

Cours de secourisme accrédités par la Croix-Rouge

Dates	Cours	Heures	Coût
15 et 16 mai	Secourisme général et RCR	8 h 30 à 17 h 30	110 \$
15 mai	Secourisme d'urgence et RCR	8 h 30 à 17 h 30	65 \$
22 mai	Secourisme soins aux enfants et RCR	8 h 30 à 17 h 30	65 \$

Madame Sol et ses ateliers musicaux

Rendez-vous avec vos jeunes de 3 à 5 ans au CCPL pour vivre des activités enrichissantes et amusantes. Combinez musique, jeux, danses, chants et rires : vous obtiendrez un plaisir fou! Le coût est de 3 \$ par enfant. Les thèmes à venir sont les animaux (18 mai) et la fête du Pirate Jack (15 juin).

Camp de jour 2010 (25 juin au 13 août)

Au CCPL... la vie est belle! Service d'animation de parc, de 9 h à 16 h, ainsi que service de garde, de 6 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h. Activités qui varient à chaque jour, assurées par une équipe d'animateurs dynamiques et d'expérience, formés en premiers soins. Inscription possible jusqu'au 11 juin. Par la suite, une pénalité sera appliquée.

Information et inscription : www.centrepierrelemaire.qc.ca

Les Assises 2010 de la Ligue de hockey junior majeur du Québec auront lieu à Drummondville



Les Assises 2010 de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) arrivent à grand pas et l'organisation des Voltigeurs a été sélectionnée, pour la deuxième fois en trois ans, comme hôte de ce rendez-vous d'envergure qui se tiendra du 1^{er} au 5 juin prochains.

La présidence d'honneur des Assises 2010 a été confiée au numéro 43 des Panthers de la Floride et ancien numéro 29 des Voltigeurs, Dmitry Kulikov. « C'est un honneur et je suis reconnaissant de faire partie d'un événement qui changera la vie de plusieurs jeunes joueurs. Je désire seulement dire aux jeunes joueurs qu'il faut travailler aussi fort que l'on peut, être patient et prendre les choses un jour à la fois. »

Plus de 1000 nuitées sont réservées dans les différents hôtels de Drummondville. Près de 800 congressistes provenant des 18 équipes de la LHJMQ, des médias, des joueurs susceptibles d'être repêchés ainsi que leurs parents sont attendus. Les Assises profiteront, encore une fois, à la ville de Drummondville puisque des retombées économiques de plus d'un million de dollars sont à prévoir.

Dès 10 h, le 5 juin prochain, 3500 personnes devraient être présentes au repêchage de la LHJMQ qui se tiendra au Centre Marcel-Dionne.

Le dimanche 30 mai

Troisième édition de la Course « des Chênes-toi! »

La Commission scolaire des Chênes, en collaboration avec le Village québécois d'antan, le CSSS Drummond, l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) du Centre-du-Québec, la Ville de Drummondville, le Collège Ellis et la Caisse Desjardins de Drummondville, présente la troisième édition de la Course « des Chênes-toi! », le dimanche 30 mai, de 8 h à 14 h, au Village québécois d'antan.



Cette course est ouverte à tous les élèves et membres du personnel de la Commission scolaire de même qu'à toute la population. Les participants peuvent s'inscrire à la course de 1, 2, 5 ou 10 kilomètres, ou à la « marche animée ».

L'édition 2010 se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Richard Bourbeau et inclura un « Relais des entreprises » qui

se concrétisera par le jumelage d'une entreprise et d'une des écoles de la Commission scolaire. Par ce jumelage, on veut symboliser la persévérance et la réussite éducative.

On s'inscrit :

- Au secrétariat de son école;
- Par la poste (au soin de M. Michel Couturier, 457 rue des Écoles, C.P. 846, Drummondville, J2B 6X1);
- Par internet : www.csdeschenes.qc.ca/liens/deschenesstoi (nouveau : paiement par Paypal).

Coût de l'inscription : 5 \$ (1 km, 2 km et marche), 10 \$ (5 km) et 15 \$ (10 km)

Date limite : 24 mai 2010

À venir à la Bibliothèque Côme-Saint-Germain

EXPOSITIONS

Mai 2010

Œuvres au pastel et à l'huile de Ginette Émond (photo)



Travaux des étudiants en arts graphiques de l'école Jeanne-Mance (bandes dessinées et aquarelles)

ACTIVITÉS

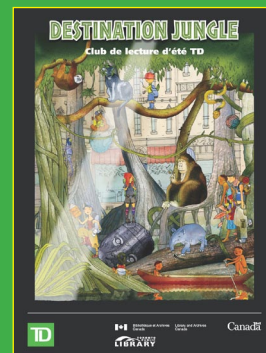
Mercredi 26 mai, à 9 h 30 et 13 h 30
Heure du conte, pour les 3 à 5 ans.
Inscription au 819 474-8882

Vendredi 28 mai, à 18 h 30
Heure du conte en pyjama, pour les 2 à 5 ans
Inscription obligatoire au 819 474-8882

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Il est temps de s'inscrire au club de lecture d'été. Nous voulons, par cette activité, donner aux jeunes le goût et le plaisir de lire durant la période estivale. Le thème de l'été est *Destination jungle*.

Du matériel coloré s'inspirant du thème choisi sera remis à l'enfant pour l'encourager et l'aider à atteindre son objectif de lecture. À la fin de l'été, une fête sera organisée pour tous les participants.



Les inscriptions se font par groupe d'âges :

- 3 à 5 (ou 6 ans) – poussins (ne sachant pas lire)
- 6 à 8 ans – juniors
- 9 à 11 ans – seniors
- 12 ans et plus – ados

Note :

Si des parents veulent participer à l'activité, ils peuvent s'inscrire en famille.

Coût :

3 \$ par personne

Inscription au 819 474-8882 ou au secrétariat de la bibliothèque.

Ça déménage!

LE CENTRE CULTUREL
DE DRUMMONDVILLE



Salle de spectacle • à compter du 13 mai

190, rue Saint-Damase, Drummondville

Billetterie • à compter du 5 mai

219, rue Heriot, Drummondville • 819 477-5412

Galerie d'art Desjardins • à compter du 22 mai

219, rue Heriot, Drummondville

Administration • à compter du 29 avril

tél. : 819 477-5518

575, rue des Écoles (anciennement Denim Swift Textile)
voisin de la bibliothèque.

Piscine

tél. : 819 477-1063

La piscine sera fermée du 2 mai au 15 septembre 2010.

Bureaux relocalisés au 575, rue des Écoles, jusqu'au 16 août 2010.

Organismes culturels • à compter du 14 avril

575, rue des Écoles

Galerie d'art Desjardins 219, rue Heriot (à compter du 22 mai)

Du 22 mai au 19 juin

**FINISSANTS EN ARTS PLASTIQUES/
CÉGEP DE DRUMMONDVILLE**

peinture, médiums mixtes

(figuration, expressionnisme, abstraction)

Depuis son inauguration à l'automne 2005, le Département d'arts plastiques du Cégep de Drummondville a accueilli de nombreux étudiants. Dès le printemps 2007, un premier groupe de finissants tenait une exposition collective de leurs travaux de fin d'études à la galerie d'art, tandis que les foyers du



Étrange mélodie, de Gabrielle Olivier

Centre culturel proposaient un survol de toute la matière enseignée par une grande exposition collective de tous les étudiants désirant y participer. Depuis, il est devenu « tradition » de réserver cette période-ci de l'année pour la présentation de ces expositions.

Horaire

Mardi, mercredi, samedi et dimanche : de 13 h à 18 h

Jeudi et vendredi : de 18 h à 21 h

Le prix Rideau Reconnaissance décerné à Roland Janelle



Roland Janelle, directeur du Centre culturel de Drummondville, a récemment reçu le prix Rideau Reconnaissance pour son apport à l'avancement et au rayonnement de la diffusion des arts de la scène au Québec.

Cette distinction lui a été remise au Capitole de Québec lors d'une soirée tenue par le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis. À cette occasion, M. Janelle a eu droit à une série d'hommages bien sentis de la part du milieu artistique et de ses proches. Sur la photo, on voit Claire Pelletier alors qu'elle interprétait une chanson à l'intention du récipiendaire du prix Rideau Reconnaissance.

Musique classique et de concert Les musiciennes et musiciens de 25 ans et moins invités à s'inscrire à OPUS jeunes virtuoses

La Ville de Drummondville, la Corporation d'animation Heriot, Canimex et leurs partenaires présentent un nouvel événement de prestige pour la diffusion des jeunes (25 ans et moins) qui se forment et pratiquent la musique classique et de concert.

OPUS jeunes virtuoses tiendra sa première édition au centre-ville de Drummondville les samedis 7 et 14 août 2010, dès 19 h, en l'église Saint-Frédéric et en l'église St. George. L'événement est offert gratuitement au grand public.

À la suite de chacune des représentations, une rencontre est prévue entre les jeunes interprètes de la soirée et des professionnels de la musique classique. Ce contact intergénérationnel donnera un aspect pédagogique à ce rendez-vous et en fera une classe de maître utile et novatrice.

Le partenaire de prestige d'OPUS jeunes virtuoses est Canimex, entreprise reconnue pour son soutien constant et important à la musique classique et de concert.

Les jeunes musiciens et musiciennes qui souhaitent des informations ou qui sont intéressés à offrir une prestation dans le cadre de cet événement peuvent se procurer la fiche de candidature au bureau du Service des arts et de la culture, situé au 545 rue des Écoles, ou directement depuis le site internet de la Ville au www.ville.drummondville.qc.ca. La fiche dûment complétée doit être transmise au Service des arts et de la culture au plus tard **le vendredi 14 mai, à 16 h 30**.

Les candidats retenus à cette première étape de sélection seront contactés pour une audition qui se tiendra le samedi 22 mai (heure et endroit à préciser).